

## **APPEL À PROJETS POUR DÉVELOPPER LES ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR LES SÉNIORS**

**Afin de prévenir la perte d'autonomie des seniors en Loir-et-Cher, le Conseil départemental de Loir-et-Cher lance un appel à projets pour le développement des accès au numérique pour les personnes âgées de 60 ans et plus.**

Les projets proposés devront contribuer à garantir le « capital autonomie » des seniors, créer et maintenir du lien social et soutenir la lutte contre l'isolement.

Les actions financées concerneront des personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile, majoritairement de type GIR 5 et 6.

Différentes thématiques peuvent être envisagées pour développer les accès au numérique :

- Initiation aux usages numériques : ordinateurs, tablettes, smartphones...
- Projets intergénérationnels associant des personnes âgées et des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées...)
- Solutions numériques favorisant le développement de l'activité physique, les activités culturelles, l'éducation pour la santé...

Tous les projets devront être mis en place sur les communes de Loir-et-Cher, en privilégiant les territoires où l'offre de prévention est déficitaire (Perche, Beauce, Sologne).

**L'aide globale pourra atteindre jusqu'à 100 % du budget prévisionnel du projet.**

**Date limite de dépôt des dossiers : Vendredi 15 septembre 2017**

L'appel à projets et le dossier de candidature sont disponibles sur :

[www.leloiretcher.fr](http://www.leloiretcher.fr)

Plus d'informations : [alice.pouteau@cg41.fr](mailto:alice.pouteau@cg41.fr)

### **CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher** : 02 54 58 41 12